

Licence professionnelle mention Métiers des administrations et des collectivités territoriales

parcours Métiers techniques des collectivités territoriales

Présentation

Objectifs

Une formation adaptée aux métiers techniques territoriaux. Les collectivités territoriales représentent un secteur d'activité en plein développement. Dans la perspective de nombreux départs en retraite, du développement de l'intercommunalité et du transfert de compétences de l'État aux collectivités territoriales, les collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) recrutent de plus en plus de techniciens supérieurs intéressés par la vie locale, capables d'autonomie et de polyvalence, dotés d'une culture administrative, financière et managériale.

Compétences

Le titulaire de cette licence a les compétences pour être un.e :

- > **généraliste** de la gestion des services techniques d'une collectivité territoriale ;
- > **conseiller.ère** auprès des élus locaux ;
- > **encadrant.e** assurant des responsabilités d'encadrement du personnel ;
- > **professionnel.le** maîtrisant les connaissances juridiques et techniques, capable de collecter et de traiter des informations spécifiques, connaissant et pratiquant une langue étrangère technique, utilisant l'outil informatique, susceptible d'analyser les situations, d'intervenir avec rapidité et à bon escient ;
- > **technicien.ne** qui applique les réglementations nationales et européennes, coordonnant et vérifiant dans son secteur la régularité des prestations dues aux administrés ;
- > **organisateur.trice** qui maîtrise toutes les étapes de l'évolution d'un projet, analysant des situations et gérant des situations d'urgence ;
- > **gestionnaire** performant et capable d'agir pour le bon déroulement des travaux réalisés, déterminant les procédés techniques, les méthodes d'organisation et le coût de l'opération ;

- > **chargé.e de communication et de concertation** assurant le dialogue avec les intervenants techniques, financiers et juridiques et sachant faire circuler les informations auprès des élus, des services, des usagers (recevoir, informer et conseiller un public présentant des demandes plus ou moins complexes ou de nature contentieuse) et argumenter efficacement.

Organisation de la formation

La licence MACT se décompose en deux parcours :

- > Métiers de l'administration territoriale (MAT) à Rennes.
- > Métiers techniques des collectivités territoriales (MTCT) à Saint-Brieuc.

Cette formation en alternance est organisée sur deux semestres. Elle est composée de 71 jours de formation théorique, 85 jours de stage en collectivité et 27 jours consacrés aux travaux personnels et à l'autoformation.

Cette licence met l'accent sur le développement de l'autoformation, l'organisation d'événements territoriaux et de visites au sein de collectivités et administrations publiques.

Les modalités de validation de la formation sont diverses : une monographie communale, un dossier administratif, un cas pratique, un rapport de stage, la réalisation d'un mémoire professionnel permettent l'intégration des contenus de la formation et favorisent le développement du regard critique.

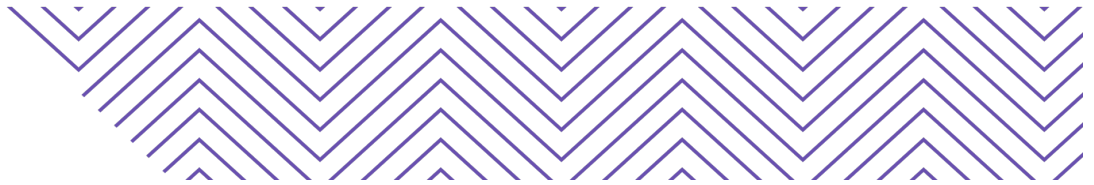
Admission

Public cible

Formation initiale :

- > étudiants titulaires d'un Bac +2 de formation technique (DUT, BTS) ou d'une licence 2 de géographie, aménagement, logistique, urbanisme, transport... (sous réserve des capacités d'accueil) ;
- > personnes pouvant bénéficier d'une validation des acquis professionnels.

Formation continue :



- Demandeurs d'emploi ou en transition professionnelle
- Salariés du secteur privé ou public
- Personnes en reconversion professionnelle.

Modalités d'accès :

- Reprise d'études
- Contrat ou période de professionnalisation
- Dispositifs de validation (VAE, VES, VAPP)
- Modularisation : parcours à la carte

à raison en moyenne de 2 semaines par mois. Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable alternance qui permet à l'étudiant de mettre progressivement en pratique les enseignements fondamentaux reçus pendant les semaines de cours.

Alternance

- > Type de contrat: Contrat de professionnalisation

Et après ?

Débouchés professionnels

Ce professionnel travaille dans les services techniques des collectivités territoriales ou établissements publics (communes, départements, région, structures intercommunales, foyers-logements, offices HLM, SDIS, ...) après l'obtention d'un concours de cadre technique.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de technicien supérieur territorial en tant que :

- > **cadre généraliste** (responsable ou directeur des services techniques) capable de maîtriser la polyvalence des divers corps de métiers composant un service technique (encadrements d'équipes, relations avec les entreprises...),
- > **cadre spécialisé** (responsable spécialisé dans les divers domaines techniques comme le patrimoine vert, le bâtiment, la voirie et les réseaux divers, les déchets, l'urbanisme et les affaires foncières, l'eau et assainissement) soucieux de faire vivre la transversalité c'est-à-dire connaître les contraintes des autres corps de métiers.

[Suivi des diplômés](#)

95% d'insertion professionnelle

Les + de la formation

Stage

Le stage permet à l'étudiant de vivre une expérience formatrice et enrichissante dans un environnement professionnel. Il sera amené à réaliser concrètement une ou plusieurs missions au sein d'une collectivité territoriale en étant encadré à la fois par un tuteur professionnel (maître de stage) et un enseignant universitaire.

Les stages en collectivité de 17 semaines soit 595 heures se répartissent sur 10 mois. Il s'étend sur une période de 10 mois

Infos pratiques

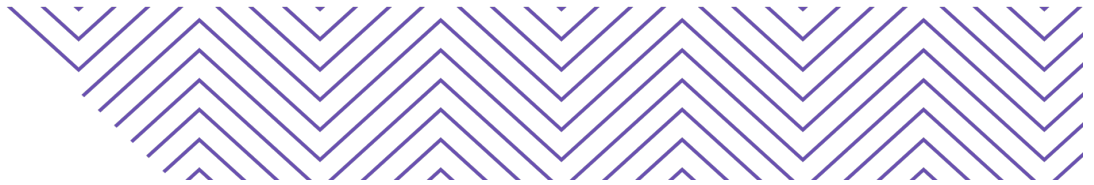
- > Composante : UFR Sciences sociales
- > Durée : 1 an
- > Crédits ECTS : 60 crédits
- > Alternance : Oui
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance
- > Lieu d'enseignement : St-Brieuc
- > Campus : St-Brieuc, Mazier

Structures professionnelles (privées - publiques - associations)

- > [CDG 22](#)
- > [CDG 35](#)
- > [CDG 56](#)
- > [CDG 29](#)
- > [CNFPT Bretagne](#)

Infos complémentaires

- > [Suivi des diplômés](#)



Programme

Année

Semestre 5

UEF 2 Organi travail & gestion activité services tehniques

3 crédits

- La conduite de projet
- La gestion des ressources humaines
- L'encadrement & le management du personnel
- Le contrôle de l'activité & évaluation de l'activité

UEF 1 Cadre institutionnel & fonctionnel collecti. territ

6 crédits

- Différents modes de gestion des services publics
- Place & rôles des fonctionnaires & des élus
- Introduction générale & cadre administratif
- L'achat public
- La maîtrise budgétaire

UEPP 1 Préparation projet pédagogique tuteuré

9 crédits

- Méthodologie de la note de synthèse & préparation à l'oral
- Maîtrise des outils de documentation & d'information
- Construction du projet pédagogique tuteuré méthode mémoire
- Analyse des stages pratiques
- Étude de cas
- Utilisation du système de documentation & d'information
- Préparation aux démarches de recherche d'emploi

UEPP 2 Stage

9 crédits

- Stages & pratiques en collectivités
- Rapport de stage

UEL Langues semestre 5

3 crédits

- Anglais technique sem 5

- Pratique AUTOCAD
- La gestion & entretien de la voirie & des réseaux divers

UEPP 3 Projet tuteuré

9 crédits

- Mémoire & soutenance

UEF 1 Orientation fondamentale

3 crédits

- Approche globale & prise en compte développement durable
- Prévention gestion des risques & santé au travail

Semestre 6

UEL Langue sem 6

3 crédits

- Anglais technique sem 6

UEPP 1 Environnement & cadre de vie

9 crédits

- Aménagements, Urbanismes & déplacements
- Gestion des fêtes & cérémonies
- Gestion de l'eau & assainissement collectif ou non collectif
- Utilisation & aménagement de l'espace public patrimoine vert
- Gestion des déchets

UEPP 2 Gestion du patrimoine collectivités territoriales

6 crédits

- Gestion & entretien du patrimoine bâti ou à bâtir
- Gestion du parc roulant / matériels motorisés